LE COMBAT SYNDICALISTE

ORGANE OFFICIEL DE LA CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

SECTION FRANÇAISE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

24e année - Nlle série, N° 23 — 10 FRANCS — MARS 1950

Pour répondre aux provocations du gouvernement, préparant un texte de répression des grèves

TRAVAILLEURS !

Luttez pour les revendications de la C.N.T.

Les seules qui préparent l'écroulement des régimes capitalistes, totalitaires et autoritaires et la libération intégrale de l'homme par l'instauration d'un régime basé sur la responsabilité des producteurs.

POUR

1° L'application immédiate de la semaine de 40 heures, par la suppression des heures supplémentaires sans diminution de salaires, afin de résorber le chômage dans l'attente de la semaine de 30 heures;

2° La revalorisation du pouvoir d'achat basée sur l'indice général des prix de 1938 avec compression de l'éventail des salaires, étape vers le salaire unique;

3° La garantie du maintien du pouvoir d'achat des salaires par l'échelle mobile unilatérale;

4° La suppression des zones de salaires;

5° Le salaire moyen pour les vieux travailleurs avec retraite à 50 ans;

6° Un mois de congé payé (26 jours ouvrables) pour tous les travailleurs;

7° Le paiement intégral de la semaine légale de travail à tous les chômeurs partiels ou totaux;

8° La suppression de l'impôt sur les salaires;

9° Le contrôle syndical de la production;

10° Le respect absolu du droit de grève et l'élargissement du droit syndical.

CONTRE

a) Les primes au rendement et de servilité, le travail aux pièces et toute forme de travail à la tâche;

b) Les conventions collectives, le statut de la fonction publique, l'arbitrage et la conciliation obligatoires;

c) Les comités d'entreprise et, d'une façon générale, tous organismes mixtes ayant pour but d'amorcer l'association capital-travail;

d) Toute législation spéciale applicable aux travailleurs étrangers, dont les droits doivent être les mêmes que ceux des travailleurs français.

LE SCANDALE DES GENERAUX N'EST QU'UN ASPECT DE LA LUTTE DES IMPERIALISMES

Ce sont les incidences de celle-ci qui empêche le regroupement des travailleurs sur une base saine

La période que nous vivons est dominée par l'épanouissement soudain du scandale dit des généraux.

Alors que les travailleurs doivent avoir recours aux moyens de lutte aigus pour leur permettre de rattraper le coût de la vie, le régime actuel ne peut étouffer son immoralité. Immoralité qui pénètre les plus hauts rouages de l'Etat.

Ministres, généraux, députés, qui n'ont que mépris pour les travailleurs qui leur assûrent la pâture, n'ont qu'obséquiosité pour les aventuriers, pourvu que ceux-ci leur « semblent » avoir du « potentiel ».

Mais ce scandale-ci prend un caractère tout particulier car s'y mêle le nom d'un secrétaire d'une confédération syndicale : Bouzanquet.

Nous n'insisterons pas sur les faits reprochés à Bouzanquet, ce n'est pas notre rôle et nous ne voulons pas être à la manière d'autres, des exploiteurs des fautes qu'il a commises.

Nous pensons que le problème se trouve placé sur un plan beaucoup plus élevé, celui du regroupement SAIN des travailleurs trompés, dupés par la démagogie bureaucratique des staliniens.

Après, ce qui fut nommé la « libération », alors que la C.G.T. comptait plus de six millions d'adhérents, l'on vit les dirigeants de celle-ci s'installer dans le régime au lieu de faire ce pourquoi existe la C.G.T. : la révolution sociale.

Avoir six millions d'adhérents, la quasi-totalité de la population des centres nerveux de l'économie du pays et ne pas faire la révolution, voilà de quoi seront comptables devant l'histoire les dirigeants staliniens de la C.G.T. de 1944 à 1946.

C'est alors que s'imposa aux syndicalistes révolutionnaires de trouver le moyen de pallier à la trahison de la bureaucratie stalinienne.

Ds courants nombreux naquirent qui ne trouvèrent point le moyen de s'entendre car, chaque fois, il s'avérait que s'interposaient des politiciens d'une autre nature, mais tout aussi néfaste que celle des staliniens.

C'est ainsi qu'entre autres, un hebdomadaire nommé « Force Ouvrière » vit le jour, avec une importante mise de fond dont l'origine ne fut jamais bien claire.

Lancé avec grand bruit, il avait d'abord pour but de regrouper, non pas les syndicalistes révolutionnaires, mais les réformistes, ceux qui rêvaient de la renaissance du jouhautisme radical ou franc-maçonnique ou de la naissance d'un trade-unionisme français.

Evidemment, pour mieux tromper, on se garantit la présence de quelques « plumes » au vitriol édulcoré, dont la plus caractéristique est celle qui signe « Le Sauvage », ce qui fait sourire ceux qui savent un peu.

(*Suite en page 2.*)

GREVE pour la défense du droit syndical chez Sirugue à St-Ouen

La Direction des Etablissements Sirugue, à Saint-Ouen (métallurgie), renvoie un ouvrier parce qu'il a pris la parole au cours d'une assemblée du personnel, au sein de l'usine, comme cela s'est toujours fait.

A la suite de ce fait, les ouvriers ont débrayé et ont pris la décision de ne reprendre le travail qu'après la réintégration de ce camarade et que le cahier de revendications joint à cet incident soit accepté par la Direction.

Les sections syndicales C.G.T., C.N.T. et les non-syndiqués sont tous unis dans l'action.

LE COMITE DE GREVE.

LA FEMME ET LA VIE SOCIALE

De grands sociologues, des penseurs pourtant hardis ont prétendu délimiter de façon extrêmement étroite le rôle de la femme. Je n'en veux pour exemple que celui de Proudhon qui affirmait que « la femme est née pour être ménagère ou courtisane ». Je ne partage, certes pas, cette opinion. Tout en admettant que la mentalité actuelle de la plupart de mes « sœurs » les prédispose à l'une ou l'autre de ces « vocations », je n'en déduirai nullement qu'elles ne peuvent mieux faire et que cela correspond véritablement à leurs aspirations les plus intimes. S'il en était ainsi, et en étendant ce raisonnement, il me faudrait admettre que les travailleurs qui subissent ou acceptent pour l'instant la servitude du salariat sont nés pour être esclaves. Mon point de vue est tout autre. Je dirai simplement que les unes comme les autres s'ignorent eux-mêmes, que ce qui leur manque, c'est la conscience de ce qu'ils valent et qu'ils sont victimes de leur éducation. Je dirai, comparant la distance qui sépare l'homme actuel de son ancêtre de Cro-Magnon, que l'humanité consciente n'en est encore qu'à ses balbutiements, qu'elle se cherche, que son passé est rempli d'erreurs qui pèsent lourdement sur sa destinée actuelle, qu'elle ne reconnaîtra lesdites erreurs qu'à mesure qu'elle en paiera la rançon, qu'elle tâtonne encore dans les ténèbres, gui-

LUCIE DROUET.

(*Suite en page 2.*)

L'INTERNATIONALISME SEUL EST REVOLUTIONNAIRE

Le S.U.B. de Paris propose à tous les syndicats adhérents à la C.N.T. de placer les prochaines manifestations du 1er Mai 1950, sous le signe de l'Internationale. Pourquoi ? Parce que la situation actuelle de tous les prolétaires du monde le commande impérieusement.

En 1936, quand la C.N.T. espagnole se leva « seule » — les autres secteurs antifascistes ne se joignirent à elle que plus tard — contre la conspiration antirépublicaine de Franco, une coalition internationale de larbins réactionnaires se forma immédiatement pour soutenir le général factieux. C'est que de nombreux capitalistes américains, anglais, français, allemands, etc., avaient des « intérêts » en Espagne. Et cela suffit à expliquer non seulement la coalition réactionnaire, mais la non-intervention à sens unique et toute la politique suivie alors par tous les Etats fascistes ou pseudo-républicains.

Après la récente guerre, une Europe ruinée, dans laquelle tout était à refaire, a suscité l'immixion des capitalistes américains dans son économie, sur une bien plus vaste échelle. Les investissements de capitaux ont littéralement submergé tous les autres, dans tous les pays qui se sont rangés plus ou moins librement, du côté du bloc occidental, sauf peut-être en Angleterre, car il n'est pas ici question du Plan Marshall, mais

TRENCOSERP.

(*Suite en page 2.*)

TOUS A L'ŒUVRE pour le *COMBAT SYNDICALISTE* hebdomadaire !

Comme vous le savez, notre journal, le « C. S. », doit devenir hebdomadaire.

Pourquoi ? Parce que le Congrès National a jugé que notre journal est la meilleure arme de combat et de propagande.

Mais pour que cette réalisation soit effective, il nous faut des fonds. C'est pourquoi, l'administrateur vous demande de réserver un accueil favorable aux listes de souscriptions qui se trouvent à votre disposition dans vos syndicats, U.L., U.R., etc.

De plus, n'oubliez pas de diffuser autour de vous les carnets d'abonnements au journal.

Pensez que la multiplicité des abonnements sera l'assurance d'une longue vie pour le « C. S. ». En un mot, camarade, pour que notre C.N.T. vive, progresse et réalise toutes ses promesses révolutionnaires, il faut que vous portiez TOUS vos efforts sur son journal.

Donc, tous au travail pour que le « C. S. » soit hebdomadaire au plus tard le 1er mai 1950.

L'Administrateur : Ed. PORTIER.

Les premiers fonds pour le « C. S. » hebdomadaire arrivent.

Sommes en caisse au 20 février 1950 :

C.N.T.	50.000 »
4e U.R.	5.000 »
Syndicat de l'Alimentation, H.C.R.C. de Paris	5.000 »
Métaux Paris (1er versement)	5.000 »
Fédération des Métaux	3.000 »
Transports Paris	2.000 »
Métiers d'art Paris	1.000 »

Liste de souscription n° 2 :

Doussot, 200 fr.; Samson, 200; Veffands, 200; Marchal fils, 200; Munoz, 150; Renée Lamberet, 200; Guignard, 90; Soing, 60; Rotot, 50; Section Lavalette, 100; Brière, 300; Salembier, 200; Baliko, 200; Yvernel, 200; Coutelle, 200. Total de la liste : 2.550 francs.

Total général : 73.550 francs.

Tous les fonds pour « C. S. » hebdomadaire doivent être envoyés au trésorier confédéral : René DOUSSOT, 9, avenue de la Porte-Clignancourt, Paris-18e, C.C.P. 5046-35 Paris.

La loi sur les Conventions Collectives est une escroquerie de plus

ATTENTION AUX PROJETS SUR LA REPRESSION DU SABOTAGE !

La loi sur les conventions collectives et les procédures de règlement de conflits collectifs de travail est votée et promulguée.

Il nous appartient ici d'étudier dans quelle mesure elle est susceptible de s'opposer à l'action ouvrière directe, car il est bien évident que les intentions des rédacteurs de cette loi n'ont pas été de faciliter la liberté des ouvriers.

Si l'on fait une lecture rapide de cette loi on reçoit l'apparence qu'elle laisse une assez grande marge de liberté aux organisations ouvrières. Mais à étude plus approfondie, on constate que le mécanisme de la loi, par les conséquences qui en découlent, aboutiront nécessairement à enfermer toute action possible dans un ensemble de conditions qui l'interdiront pratiquement. En principe, les conventions peuvent être signées sur le plan local ou régional, par profession ou industrie, entre syndicats ouvriers et patronaux ou groupes patronaux ou même un seul employeur.

Mais la section II de la loi prévoit la conclusion de conventions collectives nationales qui, que certains se détrompent, n'auront pas pour but l'égalisation nationale des salaires bien au contraire, mais auront le désavantage de remettre le soin de la discussion, non pas aux représentants issus de la base et demeurant sous son contrôle, mais aux bureaucrates professionnels des centrales syndicales incrustées dans l'Etat.

Mais ces conventions nationales peuvent être provoquées et étendues sur la seule initiative du ministre qui conserve la possibilité, après avis motivé de la « commission supérieure des conventions collectives », d'en exclure les dispositions en contradictions avec les textes législatifs.

Si, suivant toujours l'ordre de la loi, arrivant à la section V, nous constatons que tous ceux liés par une convention sont tenue « de ne rien faire qui soit de nature à en compro-

EN ESPAGNE

LES MOINS DE DIX ANS

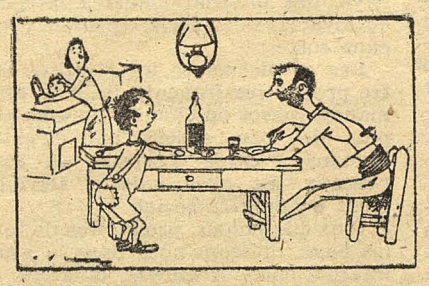

Est-il vrai qu'avant il y avait des pains de six livres ?

mettre l'exécution loyale », nous ne pouvons pas ne pas nous inquiéter du silence de la loi, à savoir si l'extension de la loi par voie gouvernementale, n'aboutit pas à lier à la convention et à ses clauses, les organisations non signataires de la convention.

Si cette interprétation acquiert force de loi et il y a neuf chances sur dix que c'est cela qu'imposera la jurisprudence, toute convention dont découlera une sentence d'arbitrage deviendra obligatoire pour tous. Nous aurons ainsi des conventions signées par les réformistes avec tout ce que cela comporte de nocif et qui par voie d'extension devront être « légalement » respectées par nos propres syndicats, à peine d'être poursuivis par certains groupements — les syndicats patronaux, par exemple — en dommages-intérêts ainsi que le permet l'article 31 r de la loi. Il suffira donc que les bureaucrates syndicaux d'Etat signent des chiffons de papier et acceptent des clauses rédigées dans des termes équivoques pour que l'apparent libéralisme de la loi soit bafoué.

Il a été fait beaucoup de bruit sur la résistance opposée par certains députés dits ouvriers au caractère obligatoire de l'arbitrage.

Cependant, l'article 31 g dit : Les conventions collectives nationales contiennent « obligatoirement » des dispositions concernant... « 7° Les procédures conventionnelles d'arbitrage selon lesquelles seront ou pourront être réglés les conflits, etc. »

Ainsi donc, il sera obligatoire de prévoir dans les conventions collectives des procédures d'arbitrage, ce qui veut dire que ou les députés se sont trompés ou ils nous ont trompé, ce qui nous semble être l'expression de la vérité.

En ce qui concerne la conciliation, là encore il apparaît à première vue que la conciliation n'est pas obligatoire avant le déclenchement des conflits.

Encore une fois, là encore, un article, l'article 7 dont le style est amphigourique — à notre avis intentionnellement — dit que les conventions collectives doivent contenir des dispositions pour prévoir le règlement des conflits « susceptibles » de survenir, etc.

Nous ne pouvons pas interpréter ce texte autrement que s'appliquant à des conflits non survenus, mais susceptibles de survenir.

L'étude sérieuse de cette loi aboutit donc à nous faire conclure que les législateurs se sont rendus coupables d'une forfaiture dont l'hypocrisie est patente.

Cela permettra aux députés de se présenter aux prochaines élections en prétendant avoir donné des armes à la classe ouvrière inavertie.

Et ce ne sont ni la C.G.T., ni la C.G.T.-F.O., ni la C.F.T.C., ni la F.N.S.A. — championne des conventions nationales — qui dénonceront l'escroquerie. Là encore, la C.N.T. sera seule pour éclairer les ouvriers.

Il y a du pain sur la planche.

LIBERMANN.

Le scandale des généraux n'est qu'un aspect de la lutte des impérialismes

(*Suite de la 1re page.*)

Et il y eut des révolutionnaires qui crurent sincèrement — pourquoi ne pas le dire — qu'on allait pouvoir déborder les jouhautistes, qu'une importante organisation allait se constituer dont on « saurait » prendre la direction. Enfin, on allait voir ce qu'on allait voir.

Effectivement, un moment, les jouhautistes parurent débordés : ce fut le jour où fut décidée la constitution de la C.G.T.-F.O. Mais le vieux tacticien sentit le danger et « accorda » à ses troupes ce que d'abord elles voulaient par-dessus tout en raison du mépris qu'ils leur avaient inspiré : ne plus être liées organiquement avec les staliniens. Mais il conserva la direction. Et prouva ensuite qu'on ne la lui retirerait pas. Les syndicalistes révolutionnaires firent une fois de plus l'expérience qu'il est inutile de se battre sur un terrain qui leur est étranger et s'en retournèrent à leurs petites querelles, n'y ayant compris goutte.

Cependant, qui pouvait sérieusement penser qu'un regroupement du prolétariat pouvait s'effectuer autour de ceux pour qui Jouhaux reste un symbole ? Comment pouvait-on penser que les travailleurs allaient oublier tout ce que Jouhaux représente comme collaboration avec le patronat et comme désillusion pour la classe ouvrière ?

Encore une fois, il n'est pas question de juger un ou plusieurs hommes; seulement de stigmatiser ce qu'ils représentent comme système de canalisation du mécontentement de ceux qui sont en bas.

Et comment s'étonner que des aventuriers aient rencontré des oreilles favorables et des appétits, puisque le principe moral — si on peut dire — qui guide ces hommes est de tenter des améliorations du régime dans le cadre propre de celui-ci, ce qui est chercher la solution de la quadrature du cercle et conduit tout naturellement à s'installer en lui, à admettre son immoralité, son sens de l'inégalité sociale et à y « faire sa place ».

Bouzanquet n'est qu'un produit. Il est le résultat fatal, nécessaire d'une conception du syndicalisme, le syndicalisme réformiste, intégré dans l'Etat, support de celui-ci.

Et il est normal qu'un Peyré, ami des généraux, conservateur d'un empire à la France, ait été amené à soutenir Force Ouvrière en lui fournissant du riz d'Indochine parce qu'il faut opposer au mauvais syndicalisme de la C.G.T. (?) le bon syndicalisme de F.O.

Nous ne savons pas s'il se confirmera que le « camarade-secrétaire » Bouzanquet est administrateur d'une société capitaliste tunisienne, mais en quoi cela pourrait-il choquer que cela soit ?

Pourquoi Bouzanquet ne serait-il pas « preneur » ? Où la morale du « bon-syndicaliste-réformiste » s'y oppose-t-elle ?

Le tort de Bouzanquet est de n'avoir pas eu de chance; c'est tout !

Supposez que la radio Viet-Minh n'ait pas eu intérêt à publier le rapport « secret » des généraux, jamais vous n'auriez été amenés à suspecter Bouzanquet d'être administrateur d'une société colonialiste et nombre de syndicalistes révolutionnaires bien connus auraient continuer à nous dire et à proclamer sur des tribunes d'où les travailleurs les entendent, qu'à F.O. « ce n'est tout de même pas comme à la C.G.T., qu'on peut y vivre ».

On y vit même pas mal, à ce qu'il paraît. En tout cas, il faut constater que, pour les bureaucrates au moins, les éléments d'un mieux vivre immédiat, tangible et non hypothétique, y sont sans conteste réunis.

Nos lecteurs se rappelleront certainement que lors d'un banquet qui eut lieu dernièrement à Paris, organisé par l'Association France-Etats-Unis, un représentant qualifié de F.O., Lafont, secrétaire général, assura que cette organisation comprenait fort bien les intentions américaines.

Si l'on met en parallèle avec le fait précédent les tentatives de pénétration gaulliste que subit la C.N.T. lors de sa constitution, ET QUE LES MILITANTS FONDATEURS DE LA C.N.T. SURENT BRISER, on ne peut pas ne pas conclure que tout cet ensemble de faits prouve que la force que représente le syndicalisme est dans les société modernes un élément primordial que les puissants ne peuvent plus ignorer et qu'évidemment ils DOIVENT mettre à leur service.

Ce n'est donc pas par hasard que dans ce pays dont la situation géographique fait qu'il est une plateforme stratégique d'importance mondiale, il existe des centrales syndicales axées soit sur l'un, soit sur l'autre des deux camps impérialistes qui chaque jour risquent de s'affronter pour la conquête de l'hégémonie mondiale.

Il en résulte que selon ce qu'est l'acuité du moment et l'état des relations entre les deux colosses, nous assistons à une démagogie de caractère particulier qui consiste à s'efforcer soit de conserver, soit de conquérir le contrôle des masses. L'intérêt de celles-ci n'a rien à voir en l'occurence; il n'est qu'accessoire, matière à utilisation. Le fait est tellement patent pour la C.G.T. qu'insister est bien inutile.

Il apparaissait moins jusqu'ici pour F.O. Le scandale dont le héros se trouve être le chef d'état-major décèle qu'il n'en était pas autrement en ce qui la concerne. Ce que nous n'avions jamais omis de dénoncer ainsi qu'il était de notre devoir de révolutionnaires, mais ce que l'on nous reprochait plus que véhémentement en essayant de nous présenter comme des ennemis intéressés du regroupement des travailleurs.

Il s'avère donc une fois de plus que nous avions raison. Cela se démontrera pour d'autres regroupeurs à la petite semaine dont le moins qu'on puisse dire est que la permanence de leur incompréhension de la situation historique que nous vivons les met déjà « hors-jeu ».

Préconiser actuellement la « réunification », c'est prouver qu'on ne sait pas faire quel est le rapport des forces dans le monde ; c'est ramener le syndicalisme à trente années en arrière, au temps de l'héroïque sentimentalisme des pionniers. Ce n'est pas suffisant.

Le syndicalisme moderne a changé la nature traditionnelle des problèmes, telle que la ressentait nos aînés. L'histoire ne revient pas en arrière.

Le syndicalisme doit trouver en lui-même, sans le secours de quiconque, les solutions qui lui feront mettre un terme aux régimes de scandale, basés sur l'autorité de l'Etat et l'exploitation de l'homme par l'homme.

C'est la tâche de la C.N.T. !

Et jusqu'ici, personne hormis elle, n'a abordé de front cet aspect qui reste le seul viable et exclut tout confusionnisme, cette pierre d'achoppement des révolutionnaires.

CAMARADE !
Combien as-tu diffusé de "COMBAT SYNDICALISME" le mois dernier ?

La Femme et la vie sociale

(*Suite de la 1re page*)

dée par la lueur de la dignité qu'elle vient à peine d'entrevoir et j'ajouterai qu'elle ne parviendra à sa mission que dans la mesure où elle aura pris conscience d'elle-même, ceci valant, naturellement, d'une manière absolument égale pour l'un ou l'autre sexe.

Pendant longtemps, la femme en général, n'a guère été considérée que comme un être inférieur, dont l'intelligence était contestée et qui devait confier sa destinée à une « compétence » plus autorisée : celle de l'homme. Toutes les questions extérieures, c'est-à-dire celles n'appartenant pas à l'administration de sa maison, lui étaient interdites. Elle semblait vouée à accepter la vie qui lui était faite, la chaîne, plus ou moins dorée, avec la miche au bout, et à remplir avec plus ou moins de zèle et de dévouement son rôle de domestique modèle. Probablement reste-t-il encore beaucoup de cette opinion, car les traditions ne s'effacent pas d'un coup de gomme, même quand elles n'ont pas grand chose de bon. Sans doute est-il compréhensible que les femmes habituées à se laisser vivre et à se chercher un « ange gardien », un entreteneur autant que possible légal, n'aient guère songé à prendre des responsabilités qui leur ont été trop longtemps refusées, et qu'elles aient peu cherché à développer une personnalité que les lois, les religions et certains égoïsmes se sont conjugués pour étouffer. Pour beaucoup, il apparaît sans doute infiniment plus pratique de ne pas trop ce casser la tête et de laisser aller les choses.

Au départ, et pour mettre les choses au point, je dois préciser que je ne méprise nullement la ménagère ; je mets moi-même tous les jours la main à la pâte. Je pense que toutes les besognes ont leur utilité, que les plus humbles sont souvent les plus nécessaires et que, par exemple d'un point de vue pratique, il est assurément beaucoup plus important de faire cuire une pomme de terre que de créer la robe sophistiquée dernier cri. Je crois simplement que ce qui est mauvais c'est de déterminer arbitrairement le rôle social de la femme, de borner son horizon, ce qui équivaut évidemment à limiter ses possibilités d'émancipation. La femme, en tant qu'être humain, a droit à sa propre réalisation. Elle doit être capable de vivre décemment par elle-même, il faut qu'elle soit préparée à affronter l'existance, il faut qu'elle soit convaincue de ses droits et de ses devoirs, en un mot, elle doit développer sa personnalité.

(*A suivre.*)

FÉDÉRATION DES JEUNESSES SYNDICALISTES

A tous les jeunes gens des deux sexes !

Toi, jeune, qui aspires toujours à plus de bien-être et à jouir du maximum d'agrément que peut te procurer le fruit de ton travail, tu sais que ce maximum est réduit à sa plus simple et minime expression, qu'étant obligé de peiner huit heures et davantage par jour, tu ne peux t'amuser un peu après ta journée faite, qu'au détriment de ton repos qui te fait perdre méthodiquement la santé et la joie de vivre. Ensuite de quoi il te devient impossible de t'éduquer et de t'instruire à moins de sacrifier ton repos.

Je sais que tu aspires, qui que tu sois, soit consciemment ou inconsciemment, à t'instruire sur tant de belles et intéressantes choses qui t'élèveront à devenir un être éduqué.

Ce sont des jeunes gens comme toi qui t'écrivent ces lignes ; ils jouissent d'une entière liberté vis-à-vis de tout parti politique.

Viens grossir les rangs de notre jeune Fédération et, ensemble, nous mènerons la lutte contre nos plus grands ennemis : le capitalisme et l'Etat qui ont déjà tant asservi nos pères et à qui nous sommes voués si nous ne réagissons pas.

L'internationalisme seul est révolutionnaire

(*Suite de la 1re page*)

le Plan Marshall lui-même n'est-il pas un bel exemple de l'intrusion du capitalisme américain dans l'économie européenne ?

Au Maroc, d'importantes concessions pétrolifères ont été attribuées à des sociétés américaines. D'après les accords intervenus à cet effet, lesdites sociétés auront le droit, non seulement de forer des puits et de construire des raffineries de pétrole, mais elles auront, en outre, la faculté d'aménager des ports, de construire des routes, etc. Tout cela va constituer des « points stratégiques » importants. Dans ces conditions, vous comprenez bien camarades, qu'en cas de troubles, si les troupes indigènes ou françaises ne suffisent pas à maintenir l'ordre, les soldats américains y pourvoieront.

L'évolution naturelle du capitalisme le pousse à s'élever au-dessus des différends nationalismes, car les intérêts des grands monopoleurs s'imbriquent et s'enchevêtrent de plus en plus les uns avec les autres. La guerre n'a fait que précipiter cette évolution.

D'autre part, les capitalistes américains n'ont plus beaucoup de confiance dans les armées européennes pour défendre leurs privilèges et préfèrent assurer cette défense avec leurs propres soldats, surtout après « l'éclatement » des nationalismes européens scindés partout en deux blocs rivaux, l'un américain et l'autre russe. Et sans vouloir dire du mal des prolétaires d'outre-Atlantique, nous sommes bien obligés de constater qu'au point de vue évolution sociale, ils sont très en retard. Il est donc naturel qu'ils constituent le dernier rempart du capitalisme.

Grâce à la complicité des politiciens, grâce à la félonie des « dirigeants » syndicalistes, la classe ouvrière a laissé échapper deux ou trois belles occasions de se libérer, qui ne se présenteront plus. Désormais, on ne peut envisager la révolution intégrale dans un seul pays. L'intervention capitaliste se produira automatiquement et presque immédiatement, quel que soit le pays où le prolétariat aura momentanément vaincu ses maîtres. Pour assurer la victoire définitive, il faudra donc que l'intervention ouvrière se produise automatiquement et le plus rapidement possible. Pour cela, la liaison et la coordination des syndicats ouvriers du monde entier doivent être établis et mis au point d'une façon parfaite. Il est indispensable d'envisager ici des moyens de communication uniquement prolétariens.

Malheureusement, il existe à l'heure actuelle plusieurs internationales de pacotille aux mains des politicards, intérieurement gangrenées par un chauvinisme aussi étroit que désuet, instruments dociles pour servir toutes les mauvaises causes, sauf celle de l'émancipation intégrale de tous les esclaves du monde.

Pour nous et pour tous les véritables syndicalistes, même pour ceux qui moisissent encore à l'ombre des organisations réformistes et politicardes, il n'y a qu'une seule internationale ouvrière digne de ce nom, c'est notre A.I.T., c'est l'Association Internationale des Travailleurs. Elle est notre seul espoir, nous devons la rendre puissante. Sans cela, tous nos autres efforts seront vains.

Mais elle ne peut se développer que dans la mesure où nous saurons rejeter les stupides préjugés nationalistes que l'égoïsme prévoyant de la bourgeoisie nous a inculqués; dans la mesure où nous saurons nous montrer à l'égard de nos frères des autres pays, des internationalistes intègres et loyaux, sans arrière-pensée d'aucune sorte.

Les suspicions et les rivalités entre prolétaires français, italiens, allemands, russes ou chinois, ne sont pas plus de mise aujourd'hui qu'entre Bretons, Picards, Lorrains ou Provençaux. Et elles nuisent terriblement au progrès social.

Plus que jamais, prolétaires de tous les pays, unissons-nous dans la seule internationale vraiment ouvrière et révolutionnaire que représente l'A.I.T., car la révolution émancipatrice sera mondiale ou elle ne sera pas.

Fédération des Travailleurs du Rail

A NOS CHEMINOTS

Cheminots !

Le *Rail C.N.T.* est paru. Que ceux, ne l'ayant pas reçu ou en quantité insuffisante, nous le fassent savoir, ils seront servis par retour de courrier. Que tous donnent leur avis sur ce numéro et nous envoient des échos et articles pour le prochain ; ceux-ci decront nous parvenir avant le 15 mars, dernier délai. Le manque de place nous a contraint à supprimer certaines rubriques (Notes S.N.C.F. etc.).

Une assemblée générale d'informations aura lieu le vendredi 10 mars, à 19 heures, au siège ; que tous les camarades de la Région parisienne soient présents. Ordre du jour : relations avec la S.N.C.F., Conseil National F.T.R., Journal.

Le présent communiqué tient lieu de convocation.

Attention ! Permanence tous les vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Le Secrétaire.

DANS NOS RÉGIONS

15e U. R. STRASBOURG

SÉCURITÉ SOCIALE

Dans le *C.S.*, n° 22, Trencoserp, dans son fameux article, « La Sécurité sociale n'est qu'un leurre », posait la question : « Faut-il passer sur les multiples chinoiseries dont sont victimes les assurés sociaux ? » Voici quelques nouvelles chinoiseries administratives : la S.S. ne paye plus divers médicaments, entre autres les tablettes de rhoféïne, si utiles en cas de grippe. Autrefois, un certificat médical, pour l'employeur ou une administration, était gratuit. Aujourd'hui, « l'économiquement faible » qu'est le malade doit payer 150 francs, sans espoir de récupération.

Il est parfois utile de comparer la fameuse « Sécurité sociale » de la IVe République avec le régime de terreur des nazis. Beaucoup d'entre nous ont été requis en « esclave du travail ». Or, quand un « esclave du travail » désirait consulter un médecin, l'entreprise lui remettait une fiche de contrôle, le médecin inscrivait le temps passé chez lui et ces heures étaient payées. De nos jours, sous le gouvernement de la soi-disant « Libération », on ne paye même plus les bains, les massages, les traitements électrodes, etc. Bien souvent le convalescent est obligé par ce système d'insécurité d'interrompre le traitement, au risque d'aggravation.

Continuons cette campagne contre le régime des « S.S. » français, écrivez au *Combat*.

CHANGLEUR.

14e U. R.

UN ACTE DE SOLIDARITÉ AJISTE

Depuis plusieurs mois, de nombreux réfugiés espagnols, fuyant la dictature de Franco, sont de passage dans la Marne, pour se rendre dans les mines et aciéries de la région de l'Est, pour trouver du travail.

Afin de leur venir en aide, les ajistes de la Marne, à leur Congrès départemental, qui se tint à Reims le 29 janvier 1950, a décidé, à l'unanimité, que tous les réfugiés politiques, possesseur d'une lettre de recommandation d'un syndicat autonome ou confédéré, ou d'une carte syndicale C.N.T. ou F.O., seront hébergés dans les relais et auberges de jeunesse de la Marne, au même titre que les ajistes, c'est-à-dire 40 francs par jour.

Les ajistes marnais du C.L.A.J. se placent à l'avant-garde de leur mouvement comme avant la guerre, nous souhaitons que leur exemple ne reste pas isolé et que toutes les auberges et relais du C.L.A.J. s'ouvrent aux proscrits politiques. La solidarité ajiste et internationaliste ne sera pas un vain mot.

Un vieux ajiste :
R. GERARD.

Encore un militant qui s'en va

Henri Geyer, charpentier, né à Mulhouse, est mort à l'Hôpital de Strasbourg le 5 février 1950, après une longue maladie.

Ce militant syndicaliste actif a toujours accepté des fonctions ingrates, comme délégué ou membre de comité de grève.

Que sa famille et ses amis reçoivent ici l'expression de nos condoléances attristées.

Le « S.U.B. » de Strasbourg.
La 15e U.R.

Le Congrès de la 17e Union Régionale

du 22 janvier 1950

Pour définir la position qu'elle devait avoir au C.C.N. du 29 janvier 1950 à Paris, la 17e Union Régionale s'est réunie en congrès le dimanche 22 janvier 1950 à 9 h. 30, au siège, à Lyon.

Les unions locales de Saint-Etienne, Rive-de-Giers et Roanne étant présentes, ainsi que l'Union locale de Lyon au complet, il est procédé au renouvellement du bureau.

Après avoir discuté sur l'article 7, celui-ci avait été auparavant adopté par le S.U.M. et le S.U.B. de Lyon, le débat se poursuit sur l'orientation de la C.N.T. sur l'ordre du jour du C.C.N. du 29 janvier 1950. Celle-ci adopte à nouveau la motion du S.U.B. de Toulouse qui avait obtenu la majorité du Congrès extraordinaire précédant, et mandate un camarade de St-Etienne pour représenter la 17e Union Régionale.

Bureau 17e Union Régionale

Secrétaire : Plantard (métaux Lyon).

Secrétaire adjoint : Roch (intercorporatif).

Trésorier : Dattrino (métaux Lyon).

Trésorier adjoint : (Commun) (métaux Lyon).

Propagande : Gasserand (métaux Lyon).

Technique : Chanut (Bâtiment); Zénoni (métaux).

LA SEMAINE DE 40 HEURES

On m'a donné une tâche à remplir envers les camarades, que j'ai d'ailleurs acceptée avec enthousiasme; c'est d'essayer de donner des renseignements sur « nos droits légaux »; bien qu'ils soient nombreux, mais souvent à notre désavantage, vous vous en rendrez compte vous-mêmes.

Alors, je me suis dit : « Cette fois-ci (j'allais dire pour cette « semaine, je tâcherai de faire un article sur la durée du travail hebdomadaire. Hélas! Je ne peux écrire que ce « mois-ci », mais j'espère bien que, grâce à notre action, à nos militants et à notre esprit syndicaliste et révolutionnaire, je pourrai bientôt écrire mon *petit article hebdomadaire*, et de ce fait vous renseigner par la voix du *Combat* encore plus), mais avant, je m'excuse tout de suite auprès des camarades, car je ne suis pas journaliste de métier. Je ferai de mon mieux.

Comme vous avez lu plus haut, mon article parlera de la durée hebdomadaire du travail : mais avant tout je dois faire savoir que tout ce que j'écris maintenant a été pris sur le *Guide du travail* (les Editions sociales françaises) et que si je fais quelques commentaires pas sur le Guide, mais sur les lois ou décrets, etc., qui y sont insérés, ils seront entre parenthèses et en italique.

Mise à jour au 1er janvier 1946

LA SEMAINE DE QUARANTE HEURES

A) DURÉE HEBDOMADAIRE NORMALE.

1° *Dans les établissements industriels*, commerciaux, artisanaux et coopératifs ou dans leurs dépendances, de quelque nature qu'ils soient, publics ou privés, laïques ou religieux, même s'ils ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance, y compris les établissements publics et hospitaliers et les asiles d'aliénés, la durée du travail effectif des ouvriers et employés de l'un et l'autre sexes et de tout âge ne peut, *sauf dérogation*, excéder quarante *heures* par semaine (C. Trav., t. II, art. 6);

2° *Dans les mines souterraines*, la durée de présence de chaque ouvrier dans la mine ne peut excéder *trente-huit heures quarante minutes* par semaine (C. Trav., t. II, art. 8);

3° *Dans les services publics*, à l'exception des services publics industriels (L. 25 mars 1943), en régie ou concédés, de l'Etat, des départements, des communes et établissements publics, la durée du travail est fixée à *quarante-cinq heures*, sauf dans ceux des services où la durée légale est actuellement supérieure.

B) DURÉE JOURNALIÈRE.

1° Si la durée hebdomadaire du travail est égale ou inférieure à quarante heures, la durée journalière de travail ne doit pas excéder 9 heures (L. 13 août 1942, art. 2, § 2);

2° Par contre, si la durée hebdomadaire du travail est supérieure à quarante heures, aucun texte légal ne vient en principe limiter la durée journalière du travail.

C) HEURES SUPPLÉMENTAIRES.

1° *Principe.* — Dans les...

2° *Limitation.* — Les heures supplémentaires de travail peuvent être effectuées dans la limite de *vingt heures par semaine* sur autorisation de l'inspecteur du travail (L. du 25 février 1946, art. 3) et après avis des organisations syndicales ouvrières (mêmes loi et article) (1);

3° *Rémunération.* — (Ce paragraphe est très intéressant.)

Les heures supplémentaires donnent lieu à une majoration dont le minimum est fixé ainsi qu'il suit (L. du 25 février 1946, art. 1er) :

a) Au delà d'une durée normale de travail de 40 heures par semaine, et jusqu'à 48 heures inclusivement : 25 % *du salaire horaire;*

b) Au delà d'une durée de travail de 48 heures : 50 %;

4° *Régime spécial boulangerie.* — (Voir plus loin, à la mise à jour au 1er novembre 1948.)

Mise à jour au 1er juillet 1946

DURÉE HEBDOMADAIRE NORMALE DU TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS.

L'arrêté du 25 mars 1943, qui en application de la loi de la même date avait porté à 48 heures la durée légale hebdomadaire du travail dans les établissements industriels de l'Etat, a été abrogé par l'arrêté du 25 avril 1946 à compter de la date d'application de la loi du 25 février 1946 sur les heures supplémentaires.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES.

Un commentaire de la loi du 25 février 1946 se trouve dans la circulaire ministérielle du 13 mars 1946 (ce commentaire ne fait que préciser la loi du 25 février 1946; mais on peut y lire, en passant, dans le paragraphe V, sur les conditions d'octroi et d'utilisation des heures supplémentaires, ce qui suit :

« Il est évident qu'à cet égard vous aurez à restreindre le recours aux heures supplémentaires si cette mesure offre des possibilités d'emploi à une main-d'œuvre excédentaire », ou bien encore ceci :

« D'autre part, et comme vous le savez, une durée excessive de travail pendant une période trop prolongée, non seulement est défavorable au rendement du travail, mais est nuisible à la santé des travailleurs. Cette considération est particulièrement importante et doit faire l'objet de votre première préoccupation à un moment où les privations alimentaires qu'ont subies (et subissent encore vu la médiocrité des salaires) les travailleurs, ont eu (et ont encore) pour effet de réduire très sensiblement (moi je dirais plutôt « très fortement ») leur résistance physique. » (Je pense que la dureté du travail et l'hygiène des lieux de travail y sont aussi pour beaucoup sur la déficience physique des ouvriers.)

Mise à jour au 1er janvier 1947

DURÉE HEBDOMADAIRE NORMALE.

La circulaire du ministre du Travail 119 M.O. du 21 octobre 1946, tout en maintenant le principe de la semaine de 40 heures, a prescrit aux inspecteurs du travail d'inciter les employeurs à faire travailler leur personnel pendant une durée d'au moins 45 heures par semaine par l'accomplissement de cinq heures supplémentaires, dont la rétribution doit être majorée, conformément à la loi du 25 février 1946, de 25 % du salaire horaire.

Mise à jour au 1er juillet 1947

DURÉE HEBDOMADAIRE NORMALE.

Depuis la circulaire du président du Gouvernement provisoire, en date du 16 janvier 1947, il faut distinguer entre la durée légale et la « durée normale » du travail.

Cette circulaire décide que, si le principe de la semaine de 40 heures reste intact, les salariés devront néanmoins jusqu'à nouvel ordre travailler (c'est du vrai fascisme : on ordonne ceci et cela. Et la liberté, où est-elle ?) 48 heures par semaine, en faisant huit heures supplémentaires, rémunérées, conformément à la loi du 25 février 1946, avec une majoration de 25 % du salaire horaire (ce coup-là, les travailleurs sans emploi sont complètement oubliés : on parlera après cela des soi-disant « chômeurs professionnels. Quelle fumisterie !)

Mise à jour au 1er novembre 1947

DÉROGATIONS DANS CERTAINES INDUSTRIES.

Le décret du 22 octobre 1947 (*J.O.* du 26 octobre, p. 10680) vient de fixer la durée du travail dans les cinémas et d'indiquer les modalités d'application des nouvelles dispositions. (Je ne m'étends pas sur cette corporation, car le cinéma n'est pas pour moi un des besoins primordiaux de la société et qu'il y a très peu de camarades syndicalistes et révolutionnaires dans cette branche.)

(*A suivre.*)

Service juridique

Par correspondance à Marchal fils, 8, avenue Jean-Aicard, Paris-11e. Joindre timbre-réponse.

(1) L'inspecteur du travail pourra, en cas de chômage, interdire l'utilisation d'heures supplémentaires afin de permettre l'embauchage des travailleurs sans emploi.

NOTE DE LA RÉDACTION

Nous demandons à nos camarades de tenir compte des quelques nécessités qui suivent :

1° Ne pas écrire ni au stylo à bille, ni au crayon;

2° N'écrire que sur le RECTO de la feuille en tenant compte de laisser de chaque côté du texte une marge suffisante pour permettre les corrections;

3° Ne pas employer un format de papier supérieur à l'in-quarto coquille, c'est-à-dire 21×27 cm.

Chacun doit se mettre à la place du linotypiste, d'une part, et du copain chargé de la rédaction, d'autre part.

ET NOS SYNDICATS

17e U. R.

L'activité de la C. N. T. à Lyon

La XVIIe Union régionale de la C.N.T. ayant été sollicitée pour prendre la parole, à la Maison des Jeunes, à Lyon, au cours d'un cycle de conférences sur le syndicalisme, a accepté d'exposer ce qu'est la C.N.T., son origine, ses revendications, son programme et enfin son but.

Dans ce cycle de conférences, à laquelle assistait un public de jeunes, on a pu entendre, après un professeur d'histoire qui fit l'historique du mouvement ouvrier, un orateur de la C.F.T.C., un autre de F.O. et un camarade de la C.N.T. qui exposa très clairement ce que nous sommes et ce que nous voulons, avec l'appui d'un camarade espagnol qui a démontré que, pendant 18 mois, de nombreux camarades ont vécu cette société future pour laquelle nous œuvrons.

Cependant la C.G.T., invitée au même titre, se désista en prétextant qu'elle n'inviterait pas ses adhérents à fréquenter une maison qui permettait à des diviseurs, tels que F.O. et d'autres (la C.N.T., en l'occurrence), de parler au nom du syndicalisme. Elle menaça même d'éjecter purement et simplement le militant qui devait parler en son nom.

De notre point de vue, nous croyons avoir fait le nécessaire : *Partout, soyons présents*, nous ajoutons que nous ferons toujours le nécessaire pour faire connaître ce que nous sommes et revendiquer hautement notre position de purs syndicalistes révolutionnaires.

Du reste, grâce à l'activité de nos militants, plusieurs nouvelles sections syndicales se forment. Dans les métaux, c'est chez Richard, à Vaise, où de nombreux syndicalistes rejoignent nos rangs.

C'est à l'usine Bull, où devant la capacité de notre jeune délégué les ouvriers viennent vers nous avec enthousiasme.

Enfin, dans le textile, à l'usine Rodiaceta, un bon démarrage avec plusieurs dizaines de camarades, et nous espérons que ce n'est qu'un commencement, car il y a de grosses possibilités.

Dans le bâtiment Lyonnais

A Lyon, les responsables du Bâtiment C.G.T., se disant des syndicalistes sincères, ont une drôle de façon de faire du syndicalisme.

Le lundi 16 janvier 1950, au pont Tilsitt, arrêt du travail à 16 heures ; les élus communistes offrent un *petit vin d'honneur*, discours, appel à l'union et, sur la pression des responsables C.G.T., obligation de prendre la carte du P.C.

Sans commentaires.

Le Secrétaire du S.U.B. de Lyon.

19e REGION

On se défend comme on peut

Tel semble être le souci de la section syndicale C.G.T. de l'usine électrique du Cap Pinède qui, pour combler *certain trou*, n'a rien trouvé de plus opportun, que de faire payer un treizième mois de cotisation, *sans y joindre de timbre correspondant*, à ses nombreux adhérents.

Serait-ce un signe des temps ? Serait-ce pour marquer tout son attachement et son entier dévouement *à la « grrrande » C.G.T. dont les effectifs progressent* ? Est-ce par preuve que *Les loups entrent dans la bergerie* (1) que ladite section syndicale n'a pas cru utile de faire connaître par voie d'affiche les élections qui allaient avoir lieu et les noms des candidats pressentis ?

Serait-ce au progrès du nombre d'adhérents qu'il faut incomber le fait que, cette année, nous n'avons connu le nom des candidats qu'après leur élection ?

N'y a-t-il pas un règlement qui prescrit que les candidats doivent être connus, plusieurs jours avant leur élection, par les électeurs intéressés ? Alors ! est-ce par démocratisme que nous avons été informés des dites élections que quelques heures seulement avant l'ouverture du scrutin (celui-ci ouvert à 8 h. 45, a été clos à 16 h. 10 et a eu 17 abstentions sur 213 inscrits) et nous avons connu le lendemain le résultat avec le nom des élus et le nombre de voix revenant à chacun d'eux.

Est-ce la démocratie qui a prévalue? Ou bien la peur que des importuns soient élus et que ceux-ci suggèrent aux braves agneaux l'obtention à la prédominance toute puissante des bergers ? Souvent, on se défend comme on peut !

CENRENCUNE.

(1) Bergers : délégués C.G.T.
Agneaux : cotisants.
Importuns : syndicalistes.

COMMUNIQUES

TRÉSORIER CONFÉDÉRAL

René Doussot, 9, avenue de la Porte-de-Clignancourt, Paris (18e). - C.C.P. 5046-35.

FÉDÉRATION DU BATIMENT

Pour la correspondance :
Charles MARCHAL
8, avenue Jean-Aicard
PARIS (11e)

F.T.R.

Mer. 18 à 19 h. Trésorier : Lavigne Roger, 1, rue des Venèts, Pontoise (Seine-et-Oise). C.C.P. 6701-99, Paris.

2e U.R.

Le camarade Fernand Marchal étant désigné comme trésorier à la IIe U.R., tous les fonds concernant cette Région doivent être adressés à Marchal Fernand, 8, avenue Jean-Aicard, Paris (11e), au compte C.C.P. 7381-00, Paris.

SYNDICAT UNIFIE DU BATIMENT

Assemblée générale le dimanche 19 mars, à 9 heures du matin, à la Chope du Combat, 2, rue de Meaux (Métro : Colonel-Fabien).

SYNDICAT INDUSTRIEL DES METAUX

« L'Action Directe » ne paraissant pas ce mois-ci, prière de prendre note :

Conseil Syndical le 2 mars, à 20 h. 30 au siège.

Assemblée générale le samedi 18 mars à 14 h. 30 au Pavillon, 65, boulevard de la Villette.

LE BUREAU.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Assemblée générale le dimanche 19 mars à 9 heures du matin, à la Solidarité, 15, rue de Meaux.

4e U.R.

Commentry

Pour tout ce qui concerne l'union locale, adresser toute correspondance à L. Malfant, boulevard Ramboura, Commentry.

Prochaine assemblée générale le dimanche 11 décembre, à 9 h. 30 précises, salle de la Justice de Paix. Ordre du jour important. Nomination du Bureau de l'U.L. pour 1950.

Pour *Saint-Eloy-les-Mines* et *Montluçon*, prière de prendre contact à l'adresse ci-dessus indiquée.

(Tous les soirs, de 16 heures à 19 h. 30, chez Beau. *Bureau* 15. Vieille Bourse du Travail. Dimanche de 10 à 12 heures : Conseil juridique sur place.)

U. L. DE CLERMONT-FERRAND

L'U.L. tient une permanence chaque samedi de 20 h. 30 à 22 heures au 9 de la rue de l'Ange.

5e U.R.

Pradier, 24, rue de l'Etoile, Nîmes (Gard).

U.L. Albi

Salvetat, 21, rue de la Rivière, Albi.

6e U.R.

S.U.B. Toulouse

Assemblées générales mensuelles premier dimanche du mois. Permanence tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures ; samedi de 16 à 19 heures ; dimanche de 9 à 12 heures. Les adhérents, sympathisants, peuvent retirer le C. S., Maison des Syndicats, cours Dillon.

Cuirs et Peaux Toulouse

Tous les jeudis de 18 à 19 h. 30. Dimanches de 10 à 12 heures. Cours Dillon.

8e U.R.

Permanences à Bordeaux

Tous les soirs, de 16 à 19 h. 30, chez Beau, 15, Vieille Bourse du Travail ; dimanche de 10 à 12 h. : Conseil juridique sur place ou à Laveau H., 42, rue Lalande.

Bibliothèque

Bibliothèque de prêts ouverte à tous, dimanche au siège. Il sera perçu 5 francs par livre et 2 francs par brochure, pour nouveaux achats.

Syndicat Unique des Métaux

Deuxième dimanche de chaque mois. Le C.S. sera à votre disposition sur place.

10e U.R.

U.L. Saint-Nazaire

Dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à Marijo, boulevard des Océanides, Pornichet. Le C. S. est à la disposition des diffuseurs dès le 10 du mois.

11e U.R.

Brest-Intercorporatif

Tous les samedis, de 9 h. à 11 h. 30, porte Fautras, face Lycée.

12e U.R.

Rouen

Premier dimanche de chaque mois, 63, rue des Bons-Enfants.

13e U.R.

Permanence et correspondance : DUHAMEL Octave, 19, rue Fouquet-Lelang, Marcq-en-Barœul (Nord).

Métaux, Inter., Textile

Tous les samedis de 18 à 20 heures, 13, rue du Molinel, Lille.

Roubaix

Tous les jours, 63, rue d'Avelghem.

15e U.R.

S.U.B.-Strasbourg

Tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 14, rue de la Krutenau, « A l'Etoile Rouge ». Ainsi que pour les autres industries. Le C.S. est en vente kiosque mobile, place Kléber.

Hayange

Tous les dimanches, à 16 h. 30, Café de l'Industrie, 108, rue du Maréchal Joffre.

17e U.R.

Trésorerie, fournitures et règlemen de matériel : S. Commun, 95, avenue Berthelot, Lyon-7e.

Lyon

60, rue Saint-Jean, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures ; dimanche de 9 à 12 heures.

Villeurbanne

286, cours Emile-Zola, dimanche de 9 à 12 heures.

Saint-Fons

Café des Mûriers.

Vénissieux

Brasserie Chaffard.

Oullins

Café Charles, 75, avenue de la Gare. Pour ces 3 U.L., consulter la presse locale pour les jours de permanence.

S.U.B.

Premier dimanche du mois, conseil syndical au siège ; deuxième dimanche, assemblée générale à 10 heures.

Roanne

Tous les jeudis, de 18 h. 30 à 20 h., salle cour Palais de Justice, place du Palais.

Saint-Etienne

24, rue Rouget-de-l'Isle. Responsable : Meiller.

18e U.R.

Grenoble

Pour tous renseignements concernant l'U.L. de Grenoble, écrire à Paul Camus, 10, rue Barnave, ou aux permanences, le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 18 à 20 heures, au Café de l'Oisans, 11, rue du Vieux-Temple (près de la place Notre-Dame).

19e U.R.

U.L. Marseille

Camarades, à partir du 7 janvier 1950, des Cercles d'Etudes de Formation syndicale auront lieu une fois par semaine, à 19 heures, au siège : Vieille Bourse du Travail, 13, rue de l'Académie, salle 5. Faites-vous inscrire et suivez régulièrement ces cours. N'hésitez pas à prendre des notes.

Draguignan

Ecrire à Mabire, 18, rue Vieille-Boucherie.

Aix-en-Provence

Tous les jeudis, à 21 heures, Bar des Facultés, près grande poste.

Nice et région

Inter. : adh., cartes, journaux : A. Pallauca, rue Joseph-Layet, Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

U.L. Rognac-Berre

Permanence samedis et dimanches. Renseignements au Siège : Rey Louis, boulevard Jean-Jaurès, Rognac.

Souscrivez pour les travailleurs en lutte

Sommes reçues du 21 janvier au 20 février.

Syndicat D'Indret	550 »
Services de Santé, Paris	1.000 »
Métaux de Lyon	1.300 »
S.U.B. de Lyon	1.500 »
Inter de Villeneuve-sur-Lot	650 »
Union locale de Saint-Etienne	1.320 »
Union locale de Saint-Nazaire et bâtiment de Donges	2.460 »
Robin, instituteur de l'Yonne	200 »
Marchand, intituteur de L'Yonne	100 »
Froget, Inter de l'Yonne	600 »
Bois Ameublement de Paris	690 »
Syndicat de Montluçon	730 »
Bâtiment de Villefranche de Panat	4.000 »
Total	15.100 »

Les grèves continuent. Faites rentrer sans tarder le montant des listes de souscriptions à la trésorerie confédérale.

LIBRAIRIE

LIVRES

La véritable révolution sociale : 60 fr. (90 fr.); P. Besnard : *L'Ethique du Syndicalisme*, 75 fr. (105 fr.); *La Paix*, 100 fr. (130 fr.); *Le Monde nouveau*, 140 fr. (170 fr.); W. Walling : *Le Mouvement ouvrier et la Démocratie aux Etats-Unis*, 200 fr. (270 fr.); F. Renaudeau : *Le Parti Travailliste de Grande-Bretagne*, 225 fr. (255 fr.); B. Malon : *Précis du Socialisme*, 175 fr. (220 fr.); J. Rennes : *Syndicalisme français*, 200 fr. (230 fr.); Voline : *La Révolution inconnue*, 350 fr. (420 fr.); J. Vallès : *Le Bachelier*, 110 fr. (140 fr.); *L'Enfant*, 110 fr. (140 fr.); M. Ceyrat : *La Trahison permanente*, 150 fr. (180 fr.); F. Planche : *Louise Michel*, 150 fr. (180 fr.); *Durolle*, 150 fr. (180 fr.); *Kropotkine*, 210 fr. (240 fr.); S. Faure : *Mon Communisme*, 260 fr. (290 fr.); *L'Imposture religieuse*, 230 fr. (260 fr.); Ch. Malato : *Les Joyeusetés de l'Exil*, 100 fr. (145 fr.); G. Leval : *L'indispensable Révolution*, 100 fr. (130 fr.); J. Humbert : *Sébastien Faure*, 180 fr. (210 fr.); N. Makhno : *La Révolution russe en Ukraine*, 150 fr. (180 fr.); L. Thenars : *Le Sauveur*, 100 fr. (130 fr.); A. Patorni : *La Débâcle de l'Elite*, 150 fr. (180 fr.); L. Lecoin : *De Prison en Prison*, 160 fr. (190 fr.); V. Méric : *Coulisses et Tréteaux*, 75 fr. (105 fr.); G. Sorel : *Matériaux d'une théorie du prolétariat*, 300 fr. (345 fr.); M. Halle : *Par la Grande Route et les Chemins creux*, 150 fr. (180 fr.); G. Giroud : *Paul Robin*, 150 fr. (180 fr.); J. Marestan : *L'Education Sexuelle*, 250 fr. (280 fr.) ; M. Pelletier : *L'Emancipation Sexuelle de la Femme*, 50 fr. (65 fr.); Lissagaray : *Histoire de la Commune de 1871*, 400 fr. (445 fr.).

BROCHURES

P. Besnard : *Le Problème des Salaires*, 6 fr.; *La Responsabilité*, 10 fr.; P. Camus : *Le Syndicalisme et le Problème paysan*, 20 fr.; E. Rotot : *Le Syndicalisme et l'Etat*, 12 fr.; Lashorte : *Qu'est-ce que le Prolétariat*, 10 fr. ; S. Faure : *Sacco et Vanzetti*, 5 fr.; *Nous voulons la Paix*, 15 fr.; *Douze preuves de l'inexistence de Dieu*, 10 fr.; *Les crimes de Dieu*, 20 fr. ; Ernestan : *La fin de la guerre*, 5 fr.; P. Lapeyre : *Ce qu'est le Syndicalisme Révolutionnaire*, 5 fr.; L. Michel : *Prise de Possession*, 15 fr.; L. Barbedette : *Pour la Justice économique*, 10 fr.; P. Monatte : *Où va la C.G.T.*, 10 fr.; G. Bernéri : *La Société sans Etat*, 20 fr.; *Les Bulgares parlent au Monde*, 50 fr.; *Cris de Révolte*, 45 fr.

Note de la Librairie :

EXPÉDITION

Pour les livres, les prix entre parenthèses sont les prix franco.
Pour les brochures joindre 10 francs à chaque.
Pour les recommandés joindre 40 francs par colis, en plus.

Compte Chèques Postal Paris 4522-38
A. CAPELLE
9, avenue Secrétan, Paris (19e)

SERVICE DE LIBRAIRIE

Le service de librairie demande aux camarades qui font une commande de livres de bien vouloir envoyer le montant d'avance et de bien vouloir envoyer la correspondance au camarade Oudin, sauf en ce qui concerne le C.C.P. qui doit être adressé au camarade Capelle.

Le libraire :
OUDIN.

Le Directeur-Gérant :
DOUILLET François

Imp. Spéc. du Combat Syndicaliste

LE COMBAT SYNDICALISTE

ORGANE OFFICIEL DE LA Confédération Nationale du Travail

Section Française de l'Association Internationale des Travailleurs

RÉDACTION-ADMINISTRATION : 89, rue de la Tour-d'Auvergne - PARIS (9e)
Paraît tous les mois

Abonnements : 1 an (12 numéros) 110 fr.
C. C. P. R. JOULIN 5288-21 PARIS
75, RUE DU POTEAU - PARIS-18e

TOUJOURS DE NOUVEAUX CRIMES EN ESPAGNE

Un geste contre un Consulat espagnol en Italie

Tandis que les chargés d'affaires de Truman : MM. Alfred Barth, président de la « Chase National Bank », et William Dunham, expert au département d'Etat américain, poursuivent leurs entretiens avec le dictateur de l'Espagne, général Franco, celui-ci continue à « démocratiser » le pays, ainsi que le prouvent les nouvelles suivantes qui nous parviennent de l'intérieur de l'Espagne :

Barcelone. — Dans le secret le plus strict, 16 antifranquistes, parmi lesquels le militant de la C.N.T. José Lopez Penedo, ont été fusillés le 5 février.

Malaga. — Au cours de la semaine du 5 au 12 février, le nombre des perquisitions chez les particuliers, ainsi que des arrestations opérées parmi les éléments appartenant aux organisations confédérales, a été particulièrement élevé.

Le militant Gutierrez Alvarès, très estimé parmi les ouvriers de Malaga, a été arrêté et cruellement martyrisé par la garde civile à la caserne de Naterra. Antonio Jaime, accusé de réorganisation clandestine de la C.N.T., a été arrêté.

Cadix. — Victime d'un mouchard, un groupe d'hommes libres du maquis d'Andalousie ont été lâchement attaqués, entre les villes de Alcala de Los Cazules et Médina Sidonia, par des forces conjuguées de la police et de l'armée franquiste, s'élevant à au moins 5.000 hommes. La lutte a fait rage pendant environ quatre heures. Vingt hommes du groupe antifranquistes, dont le militant bien connu Bernardo Lopez, y ont trouvé la mort. Un nombre sensiblement équivalent de policiers et de phalangistes ont également été tués.

Madrid. — Alors qu'il se rendait à son travail, le militant de la C.N.T. Antonio Aranda a été attaqué par la police franquiste qui, sans aucune sommation, a tiré sur lui plusieurs coups de feu, le blessant grièvement. Arrêté, il a été mis au cachot à la « Direccion de Seguridad » (Direction de la Sûreté) où il est tous les jours sauvagement martyrisé.

Et voici un geste. — Le 8 novembre 1949, un attentat était commis contre le consulat franquiste à Genève (Italie) : une bombe avait été lancée contre le bureau du consul. Elle ne causa que des dégâts matériels, les auteurs de l'attentat ayant pris la peine, avant d'exécuter leur geste, de faire sortir des lieux les employés du consulat et le consul lui-même étant par hasard absent. Les « coupables » sont des libertaires italiens : Gaetano Busico, Mancuso et Eugenio de Lucchi. Ce dernier ayant été arrêté, Busico se constitua immédiatement prisonnier. L'un et l'autre sont détenus à la prison de Marassi. Nos camarades espagnols se sont immédiatement mis en relations avec eux et leur ont demandé des explications sur leur acte. Nous reproduisons ci-dessous leurs réponses publiées dans *Ruta*, du 29 février 1950 :

Déclaration de Busico : « J'ai été en Espagne où, pendant quelques mois, j'ai fait partie de l'organisation clandestine, luttant coude à coude avec les Espagnols. J'ai vu la souffrance du peuple et l'abnégation des libertaires espagnols qui sont morts pour leur idéal.

Quelque temps après mon retour d'Espagne, j'ai lu dans *Ruta* la nouvelle de l'assassinat, par la horde fasciste, de quelques jeunes libertaires espagnols avec lesquels j'avais lutté contre le régime franquiste. Il y a déjà quelque temps que j'avais projeté de réaliser un acte démonstratif contre un des consulats de ce régime, en Italie, pour affirmer ma solidarité avec les camarades espagnols. La mort de ces jeunes libertaires que je considérais non seulement comme des camarades estimés, mais comme des frères, m'a décidé à demander l'accord de mes camarades de Luchi et Mancuso, pour accomplir le geste pour lequel je suis emprisonné. Mes camarades acceptèrent avec enthousiasme de participer à cette action. Ensemble, nous avons décidé de mettre notre projet à exécution pour le 8 novembre.

« Il était 12 h. 30, nous avons donné aux employés du consulat l'ordre de quitter les lieux et après avoir mis le feu aux archives qui se trouvaient dans les bureaux, nous avons hissé le drapeau rouge et noir au balcon et nous avons lancé une bombe dans le bureau du consul. Par chance pour lui, le consul était à une fête ; je dis par chance pour lui, car ma ferme intention était de lui faire payer justice et je regrette de ne pas y avoir réussi.

« Par les journaux du soir, j'ai appris l'arrestation de Lucchi et, par suite, j'ai décidé de me constituer prisonnier, car je me considère le principal responsable de cette action et je ne voulais pas que de Lucchi soit seul à en supporter le poids.

« Je suis convaincu qu'actuellement les camarades espagnols, sans aide de l'extérieur, ne possèdent pas la force matérielle suffisante pour abattre le régime fasciste. Ils nécessitent de l'aide, des faits et non pas des paroles, et j'ai voulu que mon geste soit à la fois un acte de solidarité et une incitation pour les camarades et pour tous les travailleurs. Seule l'action pourra faire quelque chose ; le camarade de Lucchi l'a compris et il a agit.

« Le procès qui nous sera fait doit être le procès du régime franquiste, et une condamnation à tous les pays et partis qui se disent démocratiques. Je suis convaincu qu'en Italie et dans les autres pays, des camarades comprendront la nécessité d'agir et se comporteront en conséquence.

« Je donne une fraternelle accolade à tous les héroïques résistants et je leur exprime mon désir de ce que leur travail sera fructueux pour le bien du peuple espagnol. »

Déclaration de Lucchi : « Je n'ai pas grand chose à dire à ce sujet. Le camarade Mancuso Gaspare et moi-même avons accepté d'un commun accord la proposition de Busico parce que nous comprenions que, de cette manière, nous pouvions, sinon abattre Franco, du moins faire tomber un pied de son piédestal, que c'était là l'unique manière de nous solidariser de manière effective avec les camarades espagnols qui ne discutent pas quand il s'agit d'exécuter une action déterminée. Mon espoir est que notre geste servira à secouer l'opinion publique, à faire qu'elle voie favorablement la lutte que mènent en Espagne les résistants de ce pays, et à rompre la conjuration du silence que les partis politiques ont ourdie autour de l'action de la résistance.

« Notre procès doit provoquer un remous, il doit être un procès politique contre le « Torquemada » franquiste et ses alliés.

« J'exhorte les hommes libres et de bonne volonté à réveiller le monde de l'apathie dans laquelle il se trouve et à se dresser enfin contre les assassinats légalisés qui se perpètrent dans l'Espagne martyre et héroïque ; il est temps que cette situation ait une fin.

« Aux camarades espagnols, mon plus fraternel salut. »

Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'ajouter aucun commentaire.

Solidarité pour nos camarades bulgares lâchement assassinés !

En aucune époque, la pensée n'a été aussi persécutée. On emprisonne, on assassine les hommes au nom de la raison d'Etat. Le pire est que les crimes d'Etat les plus effroyables sont commis au nom de la démocratie et du socialisme, surtout du communisme. On nous déclare que le fascisme a été détruit. Alors, sont-ce vraiment les idées progressives qui condamnent des peuples entiers à la mort ?

L'idéal, la pensée humaine sont étranglés en Russie et dans les pays soumis par les armes à son influence, autant et plus qu'ils ne le sont dans d'autres pays comme l'Espagne et le Portugal.

Mais il est un petit peuple qui, lui, aime la liberté. Le peuple bulgare est pris dans l'étau du communisme stalinien. Il souffre et il meurt pour la liberté.

Ecoutez l'appel qui nous parvient *Pour la défense et l'aide aux antifascistes bulgares :*

« Les camarades bulgares se sont rendus compte que la solidarité syndicaliste révolutionnaire n'était pas un vain mot, mais une force invincible dans la lutte et la résistance pour la liberté et la réalisation de l'idéal. Grâce à l'entr'aide organisée au sein de la F.A.C.B. et à cette manifestation volontaire de la solidarité internationale, les camarades bulgares sont les seuls parmi les persécutés qui ne soient pas délaissés.

« Ce fait, notoirement reconnu, leur donne une telle force pour résister à la tyrannie jusqu'à la mort, qu'ils déclarent qu'ils sont prêts plus que jamais à sacrifier leur vie pour leur idéal, car ils voient déjà une partie de cet idéal réalisé. »

Pour atténuer les souffrances des travailleurs de ce malheureux pays, pour sauver les héros de ce peuple, la solidarité universelle doit jaillir du monde entier.

Les hommes qui meurent sous l'emprise communiste, ces Bulgares qui s'éteignent dans les camps de concentration doivent être sauvés par la solidarité des travailleurs. Nous ne mendions pas, nous demandons seulement un sacrifice économique à ceux qui aiment vivre et aiment la liberté, à tous ceux qui se proclament antifascistes.

Ces victimes du stalinisme sont des travailleurs manuels et intellectuels. Ils aiment la liberté comme le bien suprême et refusent en son nom de se soumettre à la tyrannie. Ce sont des anarchistes, des syndicalistes révolutionnaires, des antifascistes en un mot, que les staliniens condamnent à mourir pour leur résistance à se plier devant les bourreaux du peuple bulgare.

Travailleurs, hommes de conscience libre, agissez pour que la solidarité afflue vers les victimes du stalinisme en Bulgarie. Agissez pour que ces victimes qui meurent chaque jour ne meurent plus en vain, pour que ce peuple, animé par la solidarité universelle, puisse prochainement se libérer du joug stalinien et porter le flambeau de sa libération à tous ceux qui souffrent comme lui, qu'enfin des millions d'êtres, d'hommes libres, retrouvent avec leur liberté le sens de la vie.

LA COMMISSION D'AIDE
AUX ANTIFASCISTES
DE BULGARIE.

LE SYNDICALISME REVOLUTIONNAIRE

SE DEVELOPPE EN ITALIE

Depuis qu'un groupe de camarades s'est mis au travail pour la reconstitution d'une section de l'A.I.T. en Italie, ce mouvement se développe de jour en jour. A la conférence de l'A.I.T. de Paris, ces camarades l'avaient promis ; ils ont tenu parole, puisque, après la constitution des sections syndicalistes révolutionnaires dans plusieurs régions d'Italie, le congrès de Piombino a jeté les bases de la reconstitution de l'U.S.I., section de l'A.I.T.

Du Piémont à l'Italie méridionale, des camarades sont venus exprimer leur volonté et leur espoir d'arracher le prolétariat italien des mains des partis politiques, de gauche ou de droite, qui exercent sur lui une dictature qui ne laisse aucun espoir de les sortir du marasme de la réaction fasciste qui dure depuis la fin de la guerre, en 1918.

Les manifestations violentes du prolétariat industriel de toute l'Italie du Nord amènent souvent des conflits entre les travailleurs et la force publique, conflits qui provoquent toujours de nouvelles victimes dont les partis politiques se servent dans leur intérêt particulier : par exemple à Modène, la Confédération Générale des Travailleurs a organisé une grève générale à la suite d'un lock-out d'une usine dû à une série de grèves partielles qui se produisaient depuis longtemps pour les buts politiques du Parti Communiste, plan Marshall, pacte Atlantique, etc. ; des pourparlers en cours devaient amener des résultats satisfaisants, mais les dirigeants du parti communiste ont fait décréter cette grève dans le but de renverser le gouvernement De Gasperi et créer des incidents graves pour avoir le prétexte d'attaquer le gouvernement ; ils décident l'assaut contre l'usine, alors que des forces de police étaient placées partout ; il y eut 6 morts et une vingtaine de blessés ; le lendemain, le cabinet De Gasperi était renversé, les communistes exigeaient leur participation au pouvoir. Voilà à quoi sert l'organisation syndicale à obédience communiste en Italie.

En Italie méridionale, l'agitation et les grèves agricoles se développent de jour en jour ; les partis spéculent sur le chômage et la famine qui règnent dans les masses des travailleurs des Pouilles, de Calabre et de Sicile ; l'occupation des terres et des conflits sanglants se succèdent ; les dirigeants politiques des organisations ne font rien pour les porter sur un terrain révolutionnaire parce qu'ils ont peur que la masse ne les dépasse, et nos camarades « unitaires » qui restent dans la Confédération Générale des Travailleurs ne font rien non plus pour transformer ces grèves en grèves expropriatrices, car ils ont peur d'être accusés comme agents provocateurs, ou à la solde des Américains contre la Russie, de sorte qu'ils sont les prisonniers volontaires de la dictature bolchevique.

Heureusement qu'un réveil général des jeunes travailleurs dans toutes les régions, et surtout dans les Pouilles, dont les masses étaient à l'avant-garde avant le fascisme, ne tardera pas, par la sympathie qu'elle développe, à créer en Italie la véritable organisation révolutionnaire, l'U.S.I. qui, à la tête du prolétariat italien, le portera vers son émancipation et la révolution sociale.

P. CELSON.

LA DICTATURE AU PORTUGAL

Un article de *La Bataille*, organe de la C.G.T. portugaise, met en lumière le résultat de vingt ans de dictature pour le pays et la situation des travailleurs :

« Du nord au sud, le pays traverse une crise terrible de travail : on voit errer des milliers de travailleurs de toutes les industries et professions à la recherche d'un travail qu'ils ne trouvent pas. La situation de famine et de misère qui asservit la classe travailleuse, sans que les hommes de la dictature et des classes privilégiées qui l'appuient manifestent la moindre volonté d'apporter une solution à un problème si grave est simplement désespérante. Ceux qui dominent la situation se préoccupent seulement de conserver le pouvoir et d'empêcher par des poursuites et des procès la protestation et la révolte de cette légion de misérables qui, en eux-mêmes sont la honte, et en dernière analyse, la condamnation pure et simple d'un système.

« Il y a de nombreuses raisons à ce que la dictature n'ait pas d'intérêt à résoudre la crise du travail et de tant d'autres problèmes vitaux pour notre peuple ; toutes ses appréhensions aboutissent à renforcer sa défense, en augmentant les cadres déjà excessifs de garde républicaine et de police de tous ordres, comme si en réalité la vie de tout un peuple dépendait exclusivement du problème de l' « ordre public ».

« La classe patronale sait tirer le maximum de cette situation, car il n'est rien de plus facile que de spéculer sur la faim et la misère d'une légion d'affamés, et l'on assiste journellement d'un bout à l'autre du pays à des infamies commises impunément sur ces pauvres gens qui se courbent et sont les victimes des abus de pouvoir de ceux qui ont en leur faveur leur force économique ainsi que l'aide et la protection de la « force publique » mise exclusivement au service de tous ceux qui oppriment et exploitent le peuple travailleur.

« Plus que jamais, nous observons les caractéristiques de ce que représente pour notre peuple le régime cléricalo-fasciste dont nous souffrons depuis tant d'années. Mais là où ses dégâts sont les plus accentués, où les ravages moraux et sociaux causés par la dictature sont les plus évidents, c'est précisément dans les relations entre patrons et ouvriers. Dans n'importe quel lieu de travail, on peut observer la prédominance de l'esprit répressif ; des plus simples contremaîtres jusqu'aux patrons et chefs, on respire une atmosphère de tyrannie, et il ne reste à l'ouvrier, au petit employé ou fonctionnaire, qu'à supporter en silence tout ce qu'on veut lui imposer. Et malheur à ceux qui protestent, à ceux qui ne veulent pas se soumettre à l'exploitation et à l'oppression exercées par la classe patronale ou ses représentants et défenseurs !

« Un proverbe dit « que celui qui n'a plus de force perd ses droits » ; il n'est rien de plus sûr et jamais comme aujourd'hui les travailleurs portugais ne l'on éprouvé. Seuls les travailleurs fortement organisés et intégrés révolutionnairement par les principes de lutte directe et active contre le capitalisme et l'Etat pourront modifier la situation actuelle de famine et de despotisme. »

Pour la transcription :
la déléguée au sous-secrétariat,
R. LAMBERET.

GEORGE ORWELL

l'humaniste, vient de mourir

par
ODETTE KERVOC'H

Nous apprenons la mort, dans un hôpital des environs de Londres, du célèbre écrivain anglais, George Orwell, décédé d'une affection pulmonaire dont il souffrait depuis de nombreuses années. Il était âgé de 46 ans.

George Orwell était né aux Indes, d'une famille aisée de la classe moyenne. Après des études au collège d'Eton, il joignit les forces de la police de Burma. Mais l'honnêteté foncière de son caractère ne put s'accommoder ni de l'ambiance bourgeoise, ni de la mentalité policière. C'est pourquoi, écœuré, il rompit bientôt, non seulement avec la police de Burma, mais encore avec la classe dans laquelle il était né. Il connut alors des jours difficiles où il essaya tant bien que mal de gagner sa vie avec sa plume et 1936 le trouva en Espagne, dans les rangs des républicains, où il fut blessé.

Depuis lors, toujours combatif, malgré la maladie qui devait l'emporter, il ne cessa de participer à la lutte pour la défense de l'humanité. Récemment encore, alors que la tuberculose le clouait à son lit de mort, il demeurait préoccupé de prêter au moins son nom et d'apporter une aide matérielle à tout mouvement émancipateur. Ici, à Paris, nous savons qu'il appartenait au Comité d'Aide et de Protection aux Démocrates Espagnols constitué au sein de la Fédération Espagnole des Internés et Déportés et Politiques. Nous avons connaissance d'une brève, mais émouvante lettre qu'il écrivit à ce Comité fin juillet 1949, et dans laquelle, négligeant de s'apitoyer sur lui-même, il déplorait de ne pouvoir agir d'une manière plus effective en faveur de ses chers amis du peuple espagnol pour lesquels il gardait une inaltérable estime. Nous citerons quelques lignes de son livre, *Homage to Catalonia* (Hommage à la Catalogne), parce que nous croyons que, se rapportant à une expérience vécue et émanant d'un homme connu pour son honnêteté, elles ont une réelle valeur :

« ... J'étais tombé, plus ou moins par chance, dans l'unique communauté de l'Europe occidentale où la conscience politique et le manque de foi dans le capitalisme étaient plus normaux que leurs opposés. Ici, en Aragon, il y avait des dizaines de milliers de personnes, la plupart, mais pas toutes, originaires de la classe travailleuse, qui vivaient au même niveau et, pourrait-on dire, sur un pied d'égalité. En théorie, c'était l'égalité parfaite et même, en pratique, ce n'en était pas loin. En un sens, il serait conforme à la vérité de dire que l'on avait, en expérience, un avant-goût du socialisme, car je comprends que l'atmosphère qui prévalait était celui du socialisme. Beaucoup des caractéristiques normales de la vie civilisée : snobisme, désir d'amasser de l'argent, crainte du patron, etc., avaient simplement cessé d'exister. Les ordinaires subdivisions en classes de la société avaient disparu d'une manière qu'il est à peu près impossible de se représenter dans l'air d'Angleterre infecté par l'argent. Il n'y avait là personne d'autre que des paysans et nous-mêmes et personne n'avait de droits en maître sur quelqu'un d'autre. Naturellement, un semblable état de choses ne pouvait pas durer. C'était simplement une phase temporaire et locale dans un énorme jeu qui se joue sur toute la surface de la terre. Mais cela dura assez pour influencer toutes les personnes qui l'ont expérimenté. De toutes manières, si plus d'un le maudit à l'époque, il réalisa, par la suite, qu'il avait été en contact avec quelque chose d'étrange et de valeur. On avait été dans une communauté où l'espoir était quelque chose de plus normal que l'apathie ou le cynisme, où le mot « camarade » était employé en camaraderie et non pas, comme en bien des contrées, comme une mystification. On respirait l'atmosphère de l'égalité. Je suis bien sûr que c'était là le meilleur démenti à ceux qui prétendent que le socialisme n'a rien à voir avec l'égalité. Dans tous les pays du monde, une immense tribu de partis hache et triture, tandis que de petits professeurs bien cirés s'affairent à démontrer que le socialisme ne signifie rien de plus qu'un plan d'Etat capitaliste dont les fondations sont laissées intactes. Mais, malheureusement pour eux, il existe aussi une conception absolument différente du socialisme. Ce qui, ordinairement, attirent les hommes vers le socialisme, ce pour quoi ils veulent risquer leur vie, la « mystique » du socialisme, c'est l'idée d'égalité. Pour l'immense majorité du peuple, socialisme signifie : société sans classes, ou bien il ne signifie rien du tout. Et c'est là ce que quelques mois, parmi les miliciens, m'ont enseigné. Pour les miliciens espagnols, pendant qu'ils se maintenaient, c'était une sorte de microcosme de la société sans classes. Dans cette société, où personne ne poursuivait un but intéressé, où rien n'existait en abondance, mais où il n'y avait aucun privilège et où personne ne se sentait de goût pour l'esclavage, chacun avait sans doute une idée sommaire de ce que pouvait être une organisation socialiste. Et, après tout, au lieu de me désillusionner, cela m'intéresse profondément. Le résultat fut de développer énormément mon désir de voir le socialisme établi... »

Mais George Orwell acquit surtout la célébrité par son merveilleux petit livre, *Animal Farm* (La Ferme de l'Animal), où, avec une verve excellente, il raille le système dictatorial en général et le régime soviétique en particulier. Comme un chat frondeur, il décoche ses coups de griffes à droite et à gauche avec une magnifique agilité. *Animal Farm* nous représente la révolte des animaux dans une ferme. Ceux-ci, après s'être débarrassés du maître, le fermier, éprouvent le besoin de se donner un nouveau chef. Les cochons mènent la danse, suivis par les chiens, leurs défenseurs, et soutenus par les chevaux, infatigables bêtes de somme, images de la domesticité à la fois courageuse et résignée, dont le travail, forçant l'admiration de tous, servira d'exemple, mais qui finiront par crever à la peine et qu'on enverra à l'équarissage avant même qu'ils soient mort, car ils ne seront plus bons à rien. Ensuite vient naturellement le menu fretin, masse plus ou moins passive. On assiste aux luttes épiques entre les deux principaux « leaders » cochons à la conquête du pouvoir. Puis, après le coup de force de l'un d'eux qui se termine, naturellement, par l'expulsion de l'autre, lequel se réfugie en terre étrangère, le cochon régnant et ses ministres soigneusement sélectionnés s'assimilent si bien aux hommes, par une série de concessions prétendues nécessaires et de bonne tactique, qu'on ne sait plus distinguer les uns des autres. Ce petit livre constitue un joli camouflet pour les nageurs en eau trouble qui ne prétendent qu'à profiter des situations. Il mérite aussi d'être médité par les naïfs qui pourraient croire qu'on se frotte impunément à la crotte...

L'œuvre de George Orwell méritait d'être signalée comme étant celle d'un homme courageux, profondément humaniste et parce qu'elle est fertile en enseignements pour tous ceux qu'intéresse la cause du prolétariat.